

Image not found or type unknown



Plan de redressement sci et associé débiteur

Par **babette7406**, le **02/03/2016** à **09:27**

Bonjour,

nous sommes 3 associés d'une SCI familiale (48% mon fils, 26% mon ex mari, 26% moi), un divorce très difficile en cours, mon ex-mari est débiteur de la SCI et ne veut plus alimenter son compte d'associé, mon fils et moi n'avons plus les moyens financiers de faire face aux échéance, et nous sommes caution solidaire.

Comment peut-on faire :

1. pour obliger l'associé débiteur à payer ?
 2. pour déposer un plan de redressement, en sachant que le locataire du bien quitte le logement le 31 mars et que l'appartement de la SCI va être vendu.
- d'avance merci pour votre aide

babette@surlalune.eu